



STMicroelectronics

# RENTREE 2015



## Les INGE & CADRE ont du mérite!

Au final sur le site de Rousset un nombre important d'Ingénieurs et cadres percevra une augmentation. C'est bien la mobilisation et les différents mouvements engagés au mois de juin par les salariés qui ont mené la direction du site de Rousset à ne pas appliquer la règle de la DRH France. **Une mobilisation plus large aurait de toute évidence permis d'obtenir une augmentation pour tous.**

Nous déplorons cependant cette politique « à la tête du client » car au final bon nombre de salariés se retrouvent sans augmentation.

**Cette année en France dans notre secteur industriel l'augmentation moyenne a été de 1.99% pour les OATAM et 2.42% pour les cadres.**

STM avec 0.5% de budget promo et 0% d'augmentation au mérite pour les cadres se situe donc bien en dessous de la moyenne du secteur.

Cette politique engagée par la direction va à l'encontre des efforts faits ces dernières années de rattrapages de salaire des cadres en dessous des minimas conventionnels. Une politique de mérite à Zéro % devrait faire rebasculer un certain nombre de salariés en dessous des mini.

Cette politique du «tout promotion » a pour effet d'augmenter les écarts de rémunérations et de pénaliser les plus petits salaires.

<b>Coefficient Convention Collective</b>	<b>Mini Conventionnel 2015</b>	<b>Equivalent Salaire Burt Mensuel</b>
<b>84</b>	<b>28 482 €</b>	<b>2 396 €</b>
<b>86</b>	<b>29 906 €</b>	<b>2 453 €</b>
<b>92</b>	<b>30 618 €</b>	<b>2 625 €</b>
<b>100</b>	<b>32 754 €</b>	<b>2 853 €</b>
<b>108</b>	<b>35 602 €</b>	<b>3 081 €</b>
<b>114</b>	<b>38 450 €</b>	<b>3 252 €</b>
<b>120</b>	<b>40 586 €</b>	<b>3 423 €</b>
<b>125</b>	<b>42 722 €</b>	<b>3 566 €</b>
<b>130</b>	<b>44 502 €</b>	<b>3 709 €</b>
<b>135</b>	<b>46 282 €</b>	<b>3 851 €</b>
<b>180</b>	<b>48 063 €</b>	<b>4 542 €</b>
<b>240</b>	<b>56 689 €</b>	<b>6 056 €</b>



STMicroelectronics

# RENTREE 2015



## Pas d'augmentation en Aout ?

**Tout n'est pas perdu ! Quelques mesures à connaître :**

Mesures	Comment ?	Qui ?	Quand ?
<b>Promotion</b>	Augmentation distribuée sous forme de JG ou d'augmentation individuelle	distribuée par le management	tout au long de l'année
<b>Egalité H/F</b>	Rattrapage systématique sans limitation de budget Disponible pour les femmes uniquement	Avec les HRBP. Via l'outil panel comparant	tout au long de l'année
<b>Rattrapage mini conventionnel</b>	Rattrapage par une prime si la rémunération annuelle est en dessous du mini conventionnel	Avec HRBP	en fin d'année
<b>Prime Projet</b>	Prime variant entre 500€ et 2000€ pour les projets retenus par le management	Seul les salariés non VIP (JG 9 a 14) sont éligibles	Q1/Q2 2016
<b>Prime exceptionnelle</b>	Prime variant en moyenne entre 1000€ et 3000€	distribuée par le management	tout au long de l'année
<b>Actions gratuites</b>	Aucunes données disponible cependant 154M€ d'action ont été provisionnées pour les salariés	distribuée par le management	Période calendaire
<b>Comparatio</b>	Cet indicateur n'est pas une mesure mais un élément pour évaluer son niveau de rémunération et est donc un élément de discussion important lors d'un entretien d'évaluation	Dispo sur « arhistote » pour le HRBP et le manager	entretien d'évaluation, revue de carrière

## Et c'est pas fini...

**Il reste un ultime recours pour les cadres qui n'auront aucune forme de reconnaissance. L'utilisation du forfait jour ! Avec une demi-journée prise par mois (sans la posée) c'est 1.5% du temps de travail économisé.**